

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL**16 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt le seize du mois de juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle Raphaël HARDY, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc JOUNIER, Maire.

Date de convocation : **05/06/2020**

Membres présents : Maire : Mr JOUNIER Jean-Marc

Adjoints : Mme BERTON Virginie, Mr OLLIVIER Laurent, Mme CARGOUËT Valérie, Mr Jean-Yves CHARRIER, Mme Nathalie HAMELIN, Mr Gilles MERIODEAU

Conseillers municipaux : Mr AUDRAIN Vincent, Mr BRIN Jean-Luc, Mme COCHET Soizic, Mme CUSSONNEAU Françoise, Mr DEFOSSE Eric, Mme Fabienne DENIS, Mme DURET Marine, Mr GUILBAUD Antoine, Mr HUREAU Stéphane, Mme JOLI Claudie, Mr LUNEAU Christian, Mme MARTIN Isabelle, Mme PAQUEREAU Chantal, Mme POTIGNY Laure.

Absents :

Absents excusés : Mr BLANLOEIL Gilles qui donne procuration à Mr LUNEAU Christian, Mr Sébastien TALEUX qui donne procuration à Mr OLLIVIER Laurent

Secrétaire de séance : Mme Virginie BERTON

SOMMAIRE

1° - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

2° - PRESENTATION PAR MR LE MOAL DE « L' ETUDE DE FAISABILITE GLOBALE D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG (espace de la Prée – espace scolaire) »

3° - CONSTRUCTION TERRAIN DE FOOT – Choix des entreprises

4° - LOTISSEMENT « La Vigne du Champ » : reprise de la voirie par la Commune

5° - CONSTITUTION DE LA LISTE DU JURY CRIMINEL DE LOIRE ATLANTIQUE POUR L'ANNEE 2021

6° - LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT (LAD SPL) DESIGNATION D'UN DELEGUE

7° - PRESENTATION DE DIFFERENTS PROJETS

- a) Aire de la Motte
- b) Le Trèfle d'Or

8° - DIVERS

1°- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion

2°- PRESENTATION PAR MR LE MOAL DE « L'ETUDE DE FAISABILITE GLOBALE D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG (espace de la Prée – espace scolaire) »

Le bureau d'étude LE MOAL présente l'étude de faisabilité globale d'aménagement du centre bourg et plus particulièrement l'aménagement de l'espace de la Prée et de l'espace scolaire. Ce n'est qu'une première réflexion sur laquelle le conseil municipal devra travailler, une commission sera créée à cet effet.

3°- CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE : Choix des entreprises

Une consultation s'est déroulée du 11 avril AU 15 mai POUR UN MARCHÉ DE TRAVAUX CONCERNANT LA CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS CONNEXES

DESIGNATION DES LOTS :

I – TERRASSEMENT VRD

- Terrassement
- Voirie
- Réseaux
- Assainissement
- Bassin d'orage
- Clôtures / main-courantes / paires-ballons
- Équipements sportifs propre à la pratique du football

II – ELECTRICITE - ECLAIRAGE

- Terrassement
- Réseaux
- Massifs d'éclairage
- Équipements propres à l'éclairage d'un terrain de football d'un niveau 6

5 Entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour le lot 1

7 Entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour le lot 2

La commission d'appel d'offre réunie le 15 juin 2020 et a proposé de retenir les entreprises suivantes :

- **LOT 1 : ENTREPRISE SPORTINGSOLS** qui s'est appliquée à répondre en tous points au cahier des charges avec les coûts suivants : **644 272,60 €**
- **LOT 2 : ENTREPRISE INEO ATLANTIQUE** qui s'est appliquée à répondre en tous points au cahier des charges avec les coûts suivants : **69 440,94 €**

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

○ **VALIDE** à l'unanimité la proposition de la CAO et fait le choix suivant :

- **LOT 1 : ENTREPRISE SPORTINGSOLS** au coût suivant : **644 272,60 €**
- **LOT 2 : ENTREPRISE INEO ATLANTIQUE** au coût suivant : **69 440, 94 €**

CHARGE Monsieur le Maire de signer toutes les pièces afférentes au marché.

4° - LOTISSEMENT « la vigne du champ » : reprise de la voirie par la commune

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la délibération suivante qui a été prise le 10 octobre 2016 :

Le mauvais état de la route de la Baronnière est dû à plusieurs facteurs. Premièrement l'entretien n'a pas été fait depuis plusieurs années, les travaux d'assainissement effectués par le SIA ont contribué à la dégradation de la chaussée et enfin, la construction d'un lotissement par la société IFI DEVELOPPEMENT a contribué en grande partie à la destruction de cette route qui, appartient pour partie à la commune de VALLET.

Après discussion, la Société IFI propose de prendre à sa charge entièrement la réfection de cette chaussée à condition que la commune reprenne la voirie du lotissement dès l'achèvement des travaux et non pas dans dix ans comme initialement prévu.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *DECIDE de reprendre la voirie privée du lotissement dès l'achèvement des travaux de la route de la Baronnière et dès que la société IFI aura fourni tous les documents prouvant le bon état de sa voirie ainsi que tous les documents attestant des travaux effectués.*

La société IFI ayant effectué les travaux et ayant fourni tous les documents prouvant le bon état de sa voirie ainsi que tous les documents attestant des travaux effectués le conseil municipal doit se prononcer sur la reprise définitive de la voirie

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de reprendre la voirie privée du lotissement « la vigne du champ »
- **DIT** que l'assainissement est repris par la CCSL

5°- CONSTITUTION DE LA LISTE DU JURY CRIMINEL DE LOIRE ATLANTIQUE POUR L'ANNEE 2021

En application de la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 modifiée et de la circulaire n°79.94 de Monsieur le Ministre de l'intérieur en date du 19 février 1979 et du code de procédure pénale, le Conseil Municipal procède au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré aux Assises de la Loire Atlantique.

Le nombre de noms à tirer au sort doit être le triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral soit : 2 x 3 ➤ 6 noms.

Ne seront pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de vingt-trois ans au cours de l'année civile qui suit soit au cours de l'année 2021.

Ont été tirés au sort pour constituer la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2021 :

Civilité	NOM	NAISSANCE				ADRESSE			Profession
		Prénom	Date	VILLE	N°Dpt	Adresse	CP	VILLE	
Mme	MOUGIN	NATHAN	21/04/1990	TARBES	65	5 Rte de la Vendée	44330	MOUZILLON	Pharmacien manager (au Panama)
Mme	GUERIN	PHILIPPE	15/12/1965	NANTES	44	9 bis la Haute Rouaudière	44330	MOUZILLON	
Mme	MENGUY	RAYMOND	15/05/1946	BREST	29	1 Impasse des Rigolles	44330	MOUZILLON	retraité
Mme	LIGOUY	JOSETTE	06/02/1948	VILLEDIEU SUR INDRE	36	13 Rue des myosotis	44330	MOUZILLON	Retraitée assistante maternelle
M.	BOUBET	ELODIE	23/08/1989	CHOLET	49	6 Route de Nantes	44330	MOUZILLON	
M.	MENARD ép. MAQUEREAU	ANNE-CECILE	20/02/1976	NANTES	44	16 Beauregard	44330	MOUZILLON	Psychologue

6°- LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT (LAD-SPL) DESIGNATION D'UN DELEGUE

Le Conseil Municipal nomme les personnes suivantes en tant que délégué et suppléant représentant la commune lors des réunions de la Société LAD-SPL :

Délégué : Monsieur MERIODEAU Gilles

Suppléant : Monsieur OLLIVIER Laurent

6°- PRESENTATION DE DIFFERENTS PROJETS

a) **Aire de la Motte** : Monsieur OLLIVIER présente l'ébauche du projet d'aménagement du parking école et ensemble « aire de la Motte » et le conseil municipal nomme une commission pour travailler sur ce projet. Les Membres sont :

- Mr OLLIVIER Laurent
- Mme CARGOUET Valérie
- Mr AUDRAIN Vincent
- Mr HUREAU Stéphane
- Mr MERIODEAU Gilles
- Mr GUILBAUD Antoine

b) **Le trèfle d'or** : Monsieur OLLIVIER Laurent présente le projet de construction de Monsieur GUILLET : tabac presse « LE TREFLE D'OR » qui souhaite construire son commerce et logement sur la place de la Vendée. Le projet tel qu'il est soulève

des remarques de quelques conseillers municipaux, notamment par rapport au logement et à la hauteur du bâtiment qui pour eux va masquer la vue sur la place de la Vendée.

Monsieur OLLIVIER explique que ce projet est en continuité du projet de développement de la place de la Vendée et dit qu'en fonction de la date de fin de bail la partie commerciale devrait être livrée 2021.

7°- DIVERS

M. Jean-Luc BRIN souhaite que le conseil municipal réfléchisse à la façon dont peuvent être aidés les artisans et entreprises qui ont financièrement souffert pendant la période de confinement. Une réflexion sur ce point est déjà à l'étude au niveau de la Communauté de Communes.

Prochaine réunion du conseil municipal : 7 juillet

SANS AUTRE QUESTION LA SEANCE EST LEVEE A 23 HEURES 45

<i>Mr le Maire</i>	<i>AUDRAIN Vincent</i>	<i>GUILBAUD Antoine</i>
<i>BERTON Virginie</i>	<i>BLANLOEIL Gilles</i>	<i>HUREAU Stéphane</i>
	X	
<i>OLLIVIER Laurent</i>	<i>BRIN Jean-Luc</i>	<i>JOLI Claudie</i>
<i>CARGOUËT Valérie</i>	<i>COCHET Soizic</i>	<i>LUNEAU Christian</i>
<i>CHARRIER Jean-Yves</i>	<i>CUSSONNEAU Françoise</i>	<i>MARTIN Isabelle,</i>
<i>HAMELIN Nathalie</i>	<i>DENIS Fabienne</i>	<i>PAQUEREAU Chantal</i>

Gilles MERIODEAU	<i>DURET Marine</i>	<i>TALEUX Sébastien</i>
<i>Mme POTIGNY Laure,</i>	LUNEAU Sylvain	